

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°16 du 13 décembre 2021



BSV BILAN DE CAMPAGNE 2021

Ce dernier BSV de l'année revient de manière synthétique et vignoble par vignoble sur les dynamiques et niveaux de risque maladies/ravageurs rencontrés au cours de la campagne 2021.

Rédaction effectuée par chaque correspondant départemental :

Christine DUBUS (71),

Rachel OUTHIER (FC),

Fanny DOMIN (89),

Florian BUSSY (58)

Pierre PETITOT (21)

PRESENTATION DU DISPOSITIF

BSV VIGNE 2021

26 STRUCTURES - 67 OBSERVATEURS

Participants 2021 : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, IFV 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet-Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ-CA39, InterBio, Interval, Terre Comtoise, Domaine Laroche, Phytoservice, Vignerons de Buxy, Ax Vigne

330 PARCELLES FIXES OBSERVEES

40 TEMOINS NON TRAITES

72 SITES DE PIEGEAGE VERS DE GRAPPE

14 SITES DE SUIVI BIOLOGIQUE MILDIU

3 SITES DE SUIVI BIOLOGIQUE BLACK-ROT

VIGNOBLE DE CÔTE D'OR

Accidents climatiques : c'est le gel qui occupe cette année le devant de la scène. 3 épisodes de températures négatives (jusqu'à -8°C) affectent le vignoble les 06-07 et 08 avril alors que la végétation sort à peine. Pour ces gels, c'est le critère précocité végétative (< ou > au stade éclatement du bourgeon) qui explique la répartition des dégâts. Au final, c'est une demi-récolte qui est produite en 2021 sur le vignoble de Côte d'Or.

Mildiou : les pluies restent rares au cours des mois de mars et avril réduisant l'activité et le potentiel germinatif du champignon. La maturité des œufs d'hiver est atteinte les 10-11 mai et coïncide avec la première pluie contaminatrice. Malgré des séquences pluvieuses répétées, le faible potentiel germinatif couplé aux températures fraîches du mois de mai limitent les contaminations. Ainsi début juin, de très rares taches sont détectées. Mi-juin (fin floraison/nouaison), la situation se dégrade. Les pluies très régulières couplées à des températures beaucoup plus favorables provoquent des sorties continues de jeunes taches sur une végétation qui ne cesse de pousser et les 1ers symptômes de rot-gris. Courant juillet, la maladie est présente régulièrement, avec parfois des vignes fortement dégradées sur feuilles et sur grappes. Début août les taches continuent de sortir en rythme avec les épisodes pluvieux. Mi-août, le retour d'un temps sec durable est synonyme d'accalmie. Avec une moyenne de 30 à 32 épisodes contaminateurs relevés par le modèle MILVI, l'année 2021 se positionne comme une année à forte pression mildiou, surtout en 2^{ème} partie de campagne après floraison.

Oïdium : l'indice de risque global du modèle SOV pour 2021 atteint partout la valeur très élevée de 99/100, synonyme d'année à très fort potentiel oïdium. La météo médiocre du début de campagne marquée par des températures fraîches, des pluies et une forte humidité résiduelle ne permet pas à ce potentiel de s'exprimer. Les toutes premières taches ne sont détectées que fin mai dans des vignes à fort historique. A partir de début juin, la remontée des températures devient plus favorable à la sporulation et coïncide avec l'entrée dans la période de grande sensibilité. Une activité forte et permanente est enregistrée, l'oïdium frémit dans le vignoble. La maladie progresse rapidement : le 22 juin (baies 1-3 mm), l'oïdium est déjà détecté sur feuilles dans 40% des parcelles du réseau. Les tout premiers symptômes sur grappes sont même notés. De façon similaire à 2020, la maladie est aussi régulièrement observée dans des parcelles non historiques côté plaine, type Aligoté. Fin juin (baies à taille de pois), une nouvelle progression est notée et la situation se dégrade de façon importante dans certaines vignes, les TNT sont tous affectés. Mi-juillet, le stade fermeture est proche et une nette amplification de l'attaque sur grappes est notée : le pourcentage de parcelles saines est passé en 15 jours de 82 à 23% ! le risque est très élevé. Fin juillet, l'oïdium poursuit sa progression. Début août (1^{ères} baies vérées), il est difficile de trouver une parcelle indemne. La véraison s'enclenchant avec peine, le champignon poursuit son emprise. La particularité 2021 est l'activité très prolongée de l'oïdium : en effet, jusqu'à la mi-septembre à la veille des vendanges de la sporulation active du champignon est encore notée.

Black-Rot : en dépit des pluies fréquentes et de l'humidité résiduelle importante, cette maladie s'est plutôt faite discrète cette année. Quelques parcelles ont présenté des symptômes sur feuilles ou sur grappes mais sans commune mesure avec des années à très forte expression.

Botrytis / Pourriture Acide : depuis 2014, ces 2 maladies n'occupaient pas l'actualité au moment de la récolte. Avec les pluies fréquentes, l'été 2021 a marqué leur retour. Le botrytis s'est manifesté précocement en début d'été puis les foyers sont restés à l'état latent. Ce n'est réellement que dans les parcelles vendangées les plus tardivement qu'il a pu causer des pertes de récolte significatives. Quant à la pourriture acide, son expression s'est limitée à quelques parcelles très sensibles.

Maladies du Bois : contre toute attente, l'expression de l'Esca et du BDA a été plutôt faible en 2021.

Excoriose : 2021 n'a pas dérogé à la dynamique observée les années précédentes : à savoir de très rares symptômes d'excoriose. Dans les parcelles concernées, nous avons relevé au maximum 1% de ceps atteints.

Eutypiose : la maladie reste très rare dans notre vignoble.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Flavescence dorée - Bois Noir : les premières larves de cicadelles FD sont observées fin mai (stade 10-13 feuilles étalées). D'après les comptages effectués mi-juin, ¼ des parcelles ne présentent aucune cicadelle. Ailleurs, les populations sont comprises entre 1 et 50 larves de cicadelles FD pour 100 feuilles. Le périmètre de lutte obligatoire concerne de manière partielle les communes de Comblanchien, Premeaux-Prissey, Nuits-Saint-Georges et Talant (vigne-mère). Les prospections dans les différents villages se déroulent sur la période du 30 août au 05 octobre. Le taux d'expression des jaunisses est particulièrement fort en 2021, notamment au niveau du Bois Noir où l'on peut parler de véritable explosion des symptômes sur Chardonnay. Au final sur le foyer historique de Premeaux, les arrachages précoces ont permis d'éliminer au plus tôt les ceps symptomatiques. Le foyer est toujours actif mais ne s'est pas étendu géographiquement. Plusieurs nouveaux cas positifs ont été détectés sur les communes de Beaune, Corgoloin, Gilly-les-Cîteaux et Villars-Fontaine. Il s'agit à chaque fois de ceps isolés. D'après les chiffres de la Fredon BFC, 829 échantillons (regroupant jusqu'à 5 ceps) ont été prélevés dans notre vignoble. Dans 97% des cas, les échantillons se sont révélés positifs Bois Noir.

Cicadelle Verte : ce ravageur est demeuré très secondaire dans notre vignoble, à l'image des années précédentes.

Vers de la grappe : concernant la cochylis, il s'agit de la 3^{ème} année où l'on note une quasi-absence de cette espèce au vignoble. Pour l'eudémis, les tout premiers papillons sont capturés en zones précoces fin avril. Tout au long du mois de mai, les conditions fraîches ne permettent pas au vol de réellement décoller et aux captures d'être significatives. A la veille du début floraison, les comptages glomérules indiquent que 2/3 des parcelles sont indemnes. Au cours de la dernière décade de juin, la situation évolue peu : 90% des parcelles présentent moins de 5 glomérules. Cependant, une fraction de parcelles atteignent ou dépassent le seuil de 30 glomérules pour 100 grappes. La 2^{ème} génération enchaîne fin juin-début juillet : la reprise du vol est chaotique pour l'eudémis du fait d'une météo dégradée. Il faut attendre le retour de conditions estivales à partir du 15 juillet pour voir une faible dynamique s'initier. Les comptages de pontes montrent une activité très limitée. A la fin juillet, les conditions sont propices à l'activité de l'eudémis. Néanmoins, les dégâts ne progressent pas et restent souvent nuls en termes de perforations. Cette génération sera restée peu impactante. Mais l'eudémis signe depuis 2,3 ans un retour qui va au-delà du bruit de fond pour devenir de plus en plus significatif.

Pyrale : à l'image des années précédentes, la pyrale est restée présente à titre anecdotique et fait toujours partie du cortège des ravageurs secondaires dans le vignoble de Côte d'Or.

Mange-Bourgeons : début avril, sous l'effet de températures très élevées, le développement végétatif est fulgurant et les chenilles sont très actives : des dégâts sont notés assez régulièrement et le seuil d'intervention de 15 % de ceps avec au moins un bourgeon mangé est déjà dépassé ponctuellement. Cette année ce sont les noctuelles qui sont les plus présentes. Mi-avril, le gel n'a pas calmé les mange-bourgeons : leur présence est notée dans de nombreuses parcelles (70% du réseau). La plupart du temps, les dégâts sont limités (<10%), mais ponctuellement les attaques sont plus sévères. Par la suite, la fraîcheur se maintient, les stades évoluent à la peine mais les dégâts ne progressent pas. 2021 aura été une année à très forte pression, avec une présence marquée des noctuelles et a contrario des boarmies très discrètes.

Acariose : beaucoup plus calme en 2021 contrairement aux années précédentes.

Erinose / Araignées Rouges : aucun problème en 2021.

Cochenilles : ces ravageurs qui se faisaient à nouveau plus présents ces dernières années, n'ont pas été à l'origine de fortes pullulations. En effet, leur détection visuelle a plutôt été en recul cette année.

VIGNOBLE DE SAÔNE ET LOIRE

Accidents climatiques : l'année se caractérise tout d'abord par de très forts dégâts dus à 3 nuits de gel consécutives des 6, 7 et 8 avril, détruisant en moyenne autour de 60% de la récolte. Un épisode de grêle le 19 juin en côte chalonnaise et le 21 juin dans le mâconnais font localement perdre le peu qui restait.

Mildiou : la maturité des œufs d'hiver est atteinte autour du 29 avril (stade allant de bourgeon dans le coton à 4-5 feuilles étalées). Les premières contaminations sont identifiées entre le 14 et 21 mai, et les premières taches sont observées à partir du 31 mai. Les conditions météorologiques du mois de mai sont très humides mais avec de basses températures, qui ralentissent le développement du champignon. A partir de mi-juin une forte évolution est notée, tout d'abord au sud du département puis très vite sur l'ensemble du département (1/3 des parcelles au 28/06, puis 70% au 6/07). Les premiers symptômes de rot gris apparaissent autour du 28 juin. Une attaque de rot brun est généralisée sur juillet. Le temps sec d'août freine son développement sur grappes mais le feuillage est très atteint et subit de nouvelles contaminations post vendanges.

Oïdium : d'après le modèle SOV, 2021 était annoncée comme une année où le risque global de l'oïdium pouvait être qualifié de très élevé (99/100 sur les postes en Saône et Loire). La découverte de la maladie a été plutôt tardive, une fois de plus cette année car les premiers symptômes sur feuilles ont été repérés fin mai avec seulement 1 à 4% de feuilles attaquées dans le mâconnais. Courant juin, une évolution progressive est notée sur feuilles, puis la situation se dégrade assez vite sur grappes, le 28 juin 10% des grappes sont atteintes, 25% au 6 juillet et 65% au 27 juillet. Un gros décrochage est identifié sur certaines parcelles par un défaut de protection. Les conditions d'août sont encore très favorables au champignon et de fortes attaques apparaissent pendant la véraison.

Black-Rot : la maladie s'est contenue au secteur du sud mâconnais avec très localement des parcelles qui ont fortement été touchées sur feuilles puis sur grappes.

Botrytis : des symptômes sur feuilles assez récurrents sont notés en début de saison. Les conditions très humides sont propices au champignon dont l'installation est d'autant plus marquée par les dégâts de mildiou ou grêle des secteurs concernés.

Pourriture Acide et Drosophiles : sous des conditions à la fin septembre assez dégradées, des contaminations sont observées faisant localement de forts dégâts.

Maladies du Bois : l'expression moyenne en 2021 s'établit à un niveau moyen de symptômes de 1,2% sur le réseau (jusqu'à 8%).

Vers de grappe : - 1^{ère} génération : vol d'intensité faible à moyenne en fonction des secteurs, avec une plus forte population dans le secteur de Lugny. Un plus grand nombre de glomérules a été comptabilisé par rapport aux années précédentes. En 2^{ème} génération, le peu de comptages de pontes effectués ne permet pas de dresser une analyse de risque précise mais au vu du nombre de perforations plutôt bas, ces ravageurs sont restés plutôt discrets, si ce n'est l'eudémis plus présente.

Cicadelle Verte : de très fortes attaques relevées dans certaines parcelles.

Araignées Rouges : niveaux d'infestations importantes dans des parcelles situées autour de Lugny pouvant atteindre 72 à 80% de feuilles occupées.

Cochenilles : ce ravageur est présent dans quelques parcelles mais les cas d'infestations sont restés ponctuels.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



VIGNOBLE DE L'YONNE

Accidents climatiques : début avril, les conditions météorologiques favorables ont généralisé le stade pointe verte dans le vignoble icaunais. Dans les nuits du lundi 5 au jeudi 8 avril, le vignoble a subi trois nuits de fortes gelées, provoquant de très importants dégâts d'une ampleur historique en termes d'intensité et de surfaces touchées. La perte de rendement a été estimée entre 70% et 80%.

Mildiou : les toutes premières tâches sont observées début juin au stade 7-8 feuilles étalées après des cumuls de pluies importants. Mi-floraison, le mildiou s'installe progressivement et les précipitations récurrentes entraînent de nouvelles sorties de tâches. Au stade petit-pois, 37% des parcelles du réseau affichent des symptômes sur feuilles. De nouvelles sorties de tâches se succèdent en juillet face aux pluies importantes. Au stade fermeture de grappe, 84% des parcelles du réseau d'observation présentent des symptômes sur feuilles et 80% sur grappes. La situation sur grappes se stabilise avec l'arrivée de la véraison.

Oïdium : le modèle SOV (SRAL-IFV) donne un indice de risque de 99/100 laissant présager une année à forte pression. Les toutes premières taches sur feuilles sont observées début juin. Mi-floraison la fréquence d'oïdium évolue peu sur feuille malgré des conditions météorologique favorable au développement du champignon, la situation reste stable dans le vignoble. Cependant, la pression de ce pathogène s'accélère en secteurs sensibles vers la mi-juin au stade petit pois. Début juillet, 27% des parcelles du réseau dénombrent la présence d'oïdium sur feuilles. Au stade fermeture de la grappe, la fréquence d'oïdium sur grappes augmente significativement et est très largement répandue sur Chardonnay. Début août, la fréquence de parcelles touchées sur grappes est plus importante que la moyenne, confirmant la très forte pression prévue.

Black-Rot : aucun symptôme observé sur feuilles et sur grappes au cours de cette campagne.

Botrytis : l'été pluvieux engendre quelques attaques dès juillet mais les foyers ont eu tendance à sécher. Fin août jusqu'aux vendanges, des rosées persistantes et récurrentes couplées à une végétation importante ont fait évoluer la situation rapidement. La dégradation de l'état sanitaire a perduré jusqu'aux vendanges où 97% des parcelles du réseau présentaient des dégâts d'intensité variable.

Pourriture Acide et Drosophiles : les vols ont débuté à la mi-août puis le nombre de drosophiles a rapidement diminué au cours du mois de septembre. Aucun impact sur la qualité de la vendange n'a été observé par la suite.

Maladies du Bois : l'expression est restée globalement faible en 2021. 45% des parcelles du réseau ne présentent aucun symptôme d'ESCA ou de BDA. La forme lente a été plutôt prédominante face à la forme apoplectique.

Excoriose : les symptômes notés en 2021 restent très limités.

Mange-bourgeons : globalement, les dégâts induits par ce ravageur ont été limités cette année.

Vers de grappe : **1^{ère} génération** : les premiers papillons sont capturés à partir du 20-27 avril. Les niveaux de vols sont qualifiés de faibles pour eudémis et de nul pour cochylys. Les comptages de glomérules ont permis de faire ressortir que 7% des parcelles du réseau ont entre 5 et 10 glomérules pour 100 grappes, et 2% supérieur à 10 glomérules pour 100 grappes. **2^{ème} génération** : les conditions météorologiques plutôt froides et pluvieuses induisent des captures très faibles en 2^{ème} génération. Les vols de cochylys sont inexistantes et ceux d'eudémis débutent en juillet mais restent faibles. Des œufs ont été observés dans une seule parcelle du réseau.

Erinose : l'érinose n'a pas eu d'incidence qualitative ou quantitative sur la récolte.



VIGNOBLE DE LA NIEVRE

Accidents climatiques :

Gel : le millésime a commencé avec des températures excessivement douces en février. Après une période plus fraîche début mars, les températures sont remontées provoquant le débourrement des bourgeons début avril. Le millésime 2021 fut alors un des millésimes les plus précoces comme 2020. La semaine suivante, les températures ont fortement chuté avec des températures négatives atteignant jusqu'à -6°C pendant 3 nuits consécutives (6, 7, 8 avril). Le 6 avril, une fine pluie accompagnée de neige s'est également abattue sur certains secteurs du vignoble. Les températures négatives, la forte hygrométrie ainsi que le stade de développement avancé (bourgeons dans le coton à bourgeons éclatés) ont conduit à des dégâts plus ou moins importants sur l'ensemble du vignoble. Les parcelles les plus impactées se situent sur les hauts des terroirs. Dans celles-ci nous avons estimé une perte par le gel de 80 à 100 % des bourgeons. La semaine suivante, des gelées de printemps ont persisté jusqu'au 16 avril provoquant de nouveaux dégâts. Au 3 mai, une nouvelle nuit de gel est apparue atteignant les -1,5°C. Cette nouvelle gelée de printemps a fait des dégâts parfois importants mais restants très localisés. Malgré la pousse des contre-bourres dans la plupart des parcelles gelées, le rendement final s'est vu nettement diminué.

Grêle : Plusieurs épisodes de grêle se sont succédé, souvent très localisés avec plus ou moins de dégâts dans les parcelles :

- semaine du 18 au 24 mai – Stade 6-9 feuilles étalées : l'ensemble du vignoble a été touché par des épisodes de grêle allant de quelques piqûres sur feuilles à des dégâts sur rameaux dans des secteurs très localisés. Dans la majorité des cas, ces dégâts sont de faibles importances.

- 19 juin – Stade fin floraison/grain de plomb : Grêle sur le secteur de Boisgibault (25 % de l'appellation Pouilly). Des dégâts importants sur feuilles, rameaux et sur grappes impactant le rendement final. Nous avons estimé une perte d'au moins 50 % de la récolte sur les parcelles les plus touchées.

- en juillet, quelques épisodes de grêles ont été remarqués provoquant quelques impacts sur feuilles et des lésions sur les baies sans grandes conséquences pour la suite.

Mildiou : globalement pour le millésime 2021, la pression a été très forte. Les cumuls d'eau importants et réguliers (200 à 300 mm de pluie sur la période mai-juillet) ont favorisé son développement avec une difficulté de rentrer dans les parcelles pour renouveler les traitements.

Dans le détail, la germination des œufs de mildiou en conditions optimales en moins de 24h est arrivée tardivement. En effet les premières contaminations ont été estimées autour du 17 mai (soit au stade 5-7 feuilles étalées). Les faibles températures de la fin mai ont allongé le temps d'incubation. Les premières taches ne sont apparues sur feuilles que début juin. Jusqu'à la floraison, le vignoble est resté globalement sain avec une pression faible à moyenne. A partir de la mi-juin (stade fin floraison/grain de plomb), la pression est montée d'un cran avec des cumuls parfois importants (des cumuls de pluies pouvant atteindre plus de 30 mm en 48h). A la suite les précipitations se sont maintenues régulièrement avec de fortes rosées de façon hétérogène dans le vignoble. Ces éléments ont contribué à maintenir une pression élevée à très élevée jusqu'à la fin de la campagne. Des dégâts de rot gris puis de rot brun ont été régulièrement observés en fonction des secteurs. Ces contaminations ont contribué à une perte de rendement nette dans les parcelles les plus touchées. Après le stade fermeture de la grappe, la pousse active de la vigne et les précipitations toujours présentes ont maintenu une pression forte sur le jeune feuillage jusqu'à début août.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE



Oïdium : le risque SOV indiquait une valeur de 99 soit un risque oïdium très élevé. De plus, l'historique 2020 avec une forte pression oïdium et de nouveaux secteurs déclarés comme sensibles ont conduit à une vigilance accrue face à ce pathogène. Les températures fraîches du début de campagne n'ont pas été favorables au développement de l'oïdium. Malgré tout dès la fin mai, les toutes premières taches sur feuilles sont observées dans les secteurs à historique malgré les conditions météorologiques peu favorables (pluie). Celui-ci continue d'être observé régulièrement sur feuilles dans ces mêmes parcelles. Les premiers symptômes sur grappes sont observés à la floraison puis de façon plus régulière au stade grain taille de pois. Globalement la pression oïdium était bien présente avec des parcelles plus touchées que d'autres mais qui restent restreintes.

Black rot : ces dernières années les millésimes secs n'ont pas été favorables au développement du black rot excepté dans les secteurs historiques comme à Chateaumeillant. Avec les précipitations importantes, le black rot a été observé plus facilement sur feuilles dans le vignoble. Excepté à Chateaumeillant, les symptômes de black rot sur grappes ont été peu observés. Au final, malgré les pluies importantes, le black rot était peu virulent dans le vignoble.

Botrytis : le développement de la pourriture a été un élément majeur dans le déclenchement des vendanges ! Des symptômes sont signalés sur feuilles au printemps puis sur grappes après floraison, mais ne présageaient en rien de l'intensité d'attaque lors de la maturation des baies. Les différents accidents climatiques du millésime ainsi que les mauvaises conditions météorologiques ont conduit à une date de vendanges début octobre. Malgré un temps sec dans la deuxième moitié du mois d'août, des pluies régulières se sont installées courant septembre. Celles-ci ont permis au botrytis de se développer sur baies. Une semaine avant le début des vendanges, nous estimions une intensité d'attaque jusqu'à 30 % des grappes dans les parcelles les plus touchées. Ce pathogène a conduit à des pertes de récolte nettes dans certaines parcelles.

Maladies du Bois : l'esca s'est fait plutôt discret sur le début de saison avec une forte évolution à partir de la fin juillet engendrant l'une des plus fortes années d'extériorisation de symptômes de ces 10 dernières années. Dans certaines parcelles on note jusqu'à 20 % de ceps touchés en fréquence.

Excoriose : très peu de symptômes ont été notés cette année, toujours en dessous du seuil de nuisibilité.

Mange-bourgeons : hors réseau, de très rares dégâts ont été observés dans des secteurs sensibles fin mars. Ils sont restés limités.

Vers de grappe : les vols de cochylis et d'eudémis ont été nuls à faibles durant ce millésime 2021.

Cicadelle Verte : les observations de cicadelles vertes ont été rares au cours de ce millésime.

Acariose : hors réseau, quelques parcelles de deuxième et troisième feuilles ont été concernées par des problèmes d'acariose au débourrement.



VIGNOBLE DE FRANCHE-COMTE

Accidents climatiques :

Gel : début avril, une vague de froid a traversé le vignoble accompagnée de gelées du 5 au 8 et du 12 au 18. Localement, les températures ont pu atteindre les -5°C. Ce front froid polaire a fait de considérables dégâts accentués par un taux d'humidité important (+ de 60% dû à la neige dans la nuit du 6 au 7 avril) et d'un temps découvert au lever du soleil. Tous les bourgeons à partir du stade pointe verte ont été touchés quel que soit le cépage et le secteur géographique (coteaux, fond de vallée). Le fait que le débourrement a été précoce (périodes chaudes entre les 18 et 26 février et fin mars avec des températures max autour des 25°C) à augmenter les risques de dégâts. Au final, 45% des parcelles observées ont été touchées à plus de 70% de bourgeons brûlés et seulement 12% des parcelles ont été impactées à moins de 20% de bourgeons gelés.

Grêle : Plusieurs épisodes de grêle ont traversé le vignoble. Un orage de grêle a eu lieu le 24/05 sur différents secteurs avec comme seule conséquence quelques perforations sur feuilles. Un autre sur le secteur centre (de Saint-Lothain à Montaigu) le 21/06 a provoqué plus de dégâts, impactant l'ensemble des ceps (feuillage, grappes et rameaux). Et enfin, le 23 juin, c'est le secteur nord (Mesnay, Vauxelles, Arbois, Montigny) qui a été fortement touché, les dégâts ont entraîné de fortes détériorations sur l'ensemble des ceps, accentuant la sensibilité au mildiou.

Glissements de terrain : Suite aux pluies diluviennes survenues entre le 10 et le 16 juillet, où de 140 à + de 230 mm de cumuls ont été enregistrées, des phénomènes d'érosions dans certaines parcelles, et de glissements de terrain (Pupillin, Menétru) sont apparues provoquant dans certaines situations de sérieux dégâts.

Mildiou : maturité des œufs d'hiver acquise au 08 mai. Les premières taches sont observées et signalées fin mai, sur bas de feuillage et non sporulées. Le premier symptôme sur grappes (rot-gris) est observé début juin sur jeune vigne (Le Vernois). Au cours du mois de juin, l'apparition de taches va se généraliser sur l'ensemble du vignoble au niveau du feuillage, quasiment toutes les parcelles observées sont concernées avec au max 64% de ceps touchés (Maynal). Dès le 28/06, la généralisation se fait sur grappes, 69% des parcelles observées sont touchées avec pour les parcelles les plus atteintes presque un tiers des grappes atteintes. Avec les pluies incessantes en juin et juillet, la sortie de symptômes est régulière à des intensités souvent fortes. Fin juillet, toutes les parcelles observées sont concernées par du mildiou sur grappes dont 43% sont touchées à plus de 50% de grappes atteintes et 21% à plus de 80% de grappes atteintes. La pression durant la campagne 2021 a été extrême, comme en 2016, sur l'ensemble du vignoble. En fin de campagne, attaque moyenne à forte sur l'ensemble du feuillage (sporulation encore active en majorité), feuillage dans l'ensemble trop dégradé pour assurer une bonne mise en réserve.

Oïdium : indice SOV très élevé en début de campagne (99/100 à Maynal et Lons-le-Saunier). Fin mai, les premières taches sur feuille sont observées à faible fréquence sur parcelles sensibles. Le risque devient plus fort autour de la fleur, les conditions météo étant favorables au champignon à cette période, plus de parcelles à historique sont concernées mais à des fréquences généralement faibles. Dès le 14 juin, les 1ers symptômes sont observés sur inflorescences. Fin juin, la pression devient plus forte, et c'est 77% des parcelles observées qui sont touchées, la progression se fait particulièrement sur feuillage avec des intensités importantes. Autour de la mi-juillet, le champignon est plus présent sur grappes à des intensités assez faibles mais il est très actif. Fin juillet, ce sont 79% des parcelles observées qui sont concernées avec des intensités et fréquences variables selon les parcelles, avec au max une parcelle touchée à 100% sur grappes (Rotalier). En veille de vendanges, sur les 14 parcelles observées, ce sont 5 parcelles à historique qui sont touchées allant de 20% de ceps touchés (Pupillin) à 72% des ceps touchés (Maynal) avec des intensités variables (faible à forte).



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Botrytis : la pourriture grise a été très peu présente sur le vignoble cette année. Les premières baies atteintes ont été observées à partir de mi-juillet. En veille de vendanges, quelques foyers ont été observés avec au max 12% de grappes atteintes (Maynal) à de faibles intensités.

Black-rot : 1ers symptômes sur feuilles le 7/06 (Mesnay). Fin juin, plusieurs taches observées sur l'ensemble du vignoble avec au maximum 14 ceps/100 touchés (Poligny). A partir de mi-juillet, les premiers symptômes sur grappes apparaissent et 84% des parcelles observées sont concernées sur feuillage. Pression moyenne selon les secteurs. En fin de campagne, sur 14 parcelles observées, trois sont concernées sur feuilles de l'ordre de 100% au maximum de ceps touchés (Pupillin). Les grappes touchées restent très rares.

Maladies du bois : les 1ers symptômes d'esca/BDA sont observés à partir de mi-juin. En veille de vendanges, sur 14 parcelles observées, 10 présentent des cas de pieds symptomatiques d'esca ou de BDA sous leur forme lente ou apoplectique. Au plus fort, ce sont 16% de ceps qui sont touchés (Maynal) sur cépages sensibles (trousseau). La pression de l'esca/BDA est plus forte qu'en 2020 : 2021 est proche de 2017, une année moyenne.

Excoriose : présence faible voire nulle, symptômes discrets. Sur les parcelles présentant des symptômes, le maximum de ceps touchés est de 3% (seuil d'intervention à 10%), en début de saison.

Durant la période de sensibilité (26/4 au 17/5) des précipitations conséquentes sont relevées (entre 137 mm et 158 mm selon les secteurs), ce qui suggère une pression forte en 2022, comme observé en fin de saison avec la présence de symptômes sur plusieurs parcelles.

Flavescence dorée - Bois Noir : comme en 2019, 2021 est une année à forte expression, présence de symptômes sur la quasi-totalité des parcelles observées avec au maximum 15 % de pieds symptomatiques (Menétru-le-Vignoble). Le chardonnay reste le cépage le plus concerné.

Vers de la grappe : vols faibles voire nuls notamment en ce qui concerne les eudémis en G1 et G2. Au maximum 1 parcelle à 2 glomérules pour /100 grappes (Le Vernois). Pression nulle.

Mange-bourgeons : le 19 avril, au stade « bourgeon dans le coton », 63% des parcelles observées sont touchées avec 21% des parcelles dépassant le seuil de 15% de ceps avec au moins un bourgeon évidé. Le 3 mai, la parcelle la plus touchée (Lavigny) présente 43% de ceps touchés avec au moins un bourgeon évidé. Pression moyenne.

Acariens et autres :

1. **Araignées rouges** : éclosion constatée fin avril. Présence contenue avec au maximum pour une parcelle 62% de feuilles occupées (L'Etoile). Pour rappel : seuil d'intervention à 70% de feuilles occupées. Pression relativement faible comme en 2020.
2. **Erinose** : premiers symptômes observés à la mi-mai, présence très faible en début de campagne sans incidence sur la récolte.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, BioBourgogne, Vignerons de Buxy, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura.**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

